

Pleins feux sur les marchés

Générer un revenu grâce aux dividendes canadiens et à la nouvelle ère des placements en obligations

Décembre 2024





Générer un revenu de placement grâce aux dividendes canadiens

Greg Zdzienicki

vice-président, gestionnaire de portefeuilles de clients, Actions, Gestion d'actifs CIBC



Trop souvent, les investisseurs se limitent à des titres à revenu fixe, comme les obligations, lorsqu'ils cherchent à générer un flux de revenu régulier. Mais saviez-vous que les dividendes canadiens peuvent également être des sources de revenus dans un portefeuille de placement?

Lorsqu'une société réalise un bénéfice, elle peut choisir de le conserver ou d'en distribuer une partie à ses actionnaires ordinaires. Ces versements, qui sont généralement effectués chaque trimestre ou chaque année, sont des dividendes.

Le fait d'investir dans des sociétés canadiennes rentables qui versent des dividendes à leurs actionnaires peut être un moyen avantageux sur le plan fiscal de générer un flux de revenu de placement régulier [à long terme à partir de votre portefeuille](#). Voici trois bonnes raisons de choisir les dividendes canadiens pour vous aider à générer des revenus dans votre portefeuille de placements :

Les dividendes bénéficient d'un traitement fiscal préférentiel

Les sociétés canadiennes qui versent des dividendes déterminés offrent aux investisseurs un moyen intéressant de générer un revenu de placement parce que les dividendes profitent d'un traitement fiscal préférentiel contrairement au revenu provenant de placements portant intérêt. Le revenu en intérêts de placements comme les comptes d'épargne à intérêt élevé (CEIE) et les certificats de placement garanti (CPG) est imposé à votre taux d'imposition marginal, ce qui peut être intéressant pour les investisseurs qui cherchent à générer un flux de revenu dans leurs comptes de placements non enregistrés. Nous proposons plusieurs solutions de placement à dividendes, comme le [Fonds de revenu de dividendes CIBC](#) et le [Fonds de croissance de dividendes CIBC](#).

Les versements de dividendes peuvent augmenter au fil du temps

Les sociétés canadiennes ont un solide historique de croissance de leurs dividendes à long terme, ce qui [aide les investisseurs à faire croître leur portefeuille de placements](#). Lorsqu'une société réalise un bénéfice, celui-ci peut être versé aux actionnaires sous forme de dividende. Plus une société croît, plus le dividende potentiel qu'un investisseur peut recevoir est élevé. Les investisseurs de nombreuses sociétés canadiennes profitent déjà des rendements supérieurs récemment enregistrés par des secteurs fortement axés sur les dividendes, comme les télécommunications, les services publics et la finance. Au 25 novembre 2024, les banques et les compagnies d'assurance canadiennes affichaient respectivement des taux de croissance des dividendes sur cinq ans de 7 % et 9 %, et les sociétés de télécommunications, des taux de croissance des dividendes sur cinq ans d'environ 5 %.

Les dividendes canadiens peuvent permettre de diversifier un portefeuille d'actions

Les sociétés matures et de grande qualité qui versent des dividendes affichent généralement une faible corrélation avec les actions de croissance des secteurs comme les technologies de l'information, une volatilité moindre, et une meilleure protection contre les baisses lors des corrections boursières. Les investisseurs bénéficient ainsi d'un profil de rendement plus stable au fil du temps.

Si vous souhaitez générer un flux de revenu de placement régulier, vous pourriez naturellement penser à investir dans les titres à revenu fixe, qui offrent un taux fixe pour un horizon de placement fixe. Toutefois, si vous cherchez à faire croître votre revenu de placement à long terme, les dividendes canadiens peuvent être une solution intéressante.



Stratégies pour vous aider à investir dans la nouvelle ère des titres à revenu fixe

Aaron Young

CFA, vice-président, Titres mondiaux à revenu fixe, Gestion d'actifs CIBC

Depuis le début du cycle de hausse des taux par les banques centrales en 2022, nombre d'investisseurs en titres à revenu fixe se sont efforcés de profiter des rendements élevés offerts par des placements à très court terme, comme les certificats de placement garanti (CPG). Toutefois, maintenant que de nombreuses banques centrales à travers le monde réduisent les taux d'intérêt, les forces qui ont rendu ces placements si intéressants s'estompent.

Pratiquement dès que [la Banque du Canada \(BdC\) a commencé à réduire son taux du financement à un jour en juin](#), les rendements des obligations à court terme ont commencé à diminuer davantage que ceux des obligations à long terme. Autrement dit, l'époque où les taux d'intérêt à court terme étaient supérieurs aux taux à long terme est révolue. Les investisseurs cherchent donc de nouvelles façons d'obtenir des taux d'intérêt et des rendements totaux attrayants. Ils peuvent envisager deux grandes stratégies pour maximiser les rendements des titres à revenu fixe :

Pensez aux placements à revenu fixe à échéance cible

Le fait d'investir plus longtemps permet généralement d'obtenir un taux de rendement supérieur. Donc, plutôt que d'investir dans un actif qui arrive à échéance dans un an, envisagez d'investir dans un fonds d'obligations dont l'échéance cible est de 3 ou 5 ans. Non seulement il vous offre des taux de rendement qui restent à des niveaux historiquement élevés, mais vous évitez le risque de réinvestir dans un an dans un fonds d'obligations à un an dont le rendement a chuté. La prolongation peut se faire simplement en achetant des fonds dont l'échéance cible est plus longue ou en échelonnant des fonds à échéance cible en fonction de plusieurs dates d'échéance.

Utiliser les fonds d'obligations traditionnels pour accroître et préserver le capital

Certes, les placements à court terme auront toujours leur place dans [un portefeuille équilibré](#), mais adopter une vision à long terme (de plus de 10 ans) de l'investissement en titres à revenu fixe au moyen d'un fonds d'obligations sous gestion active présente des avantages. Cela peut procurer une base de revenu solide et un potentiel de hausse intéressant à des niveaux de risque inférieurs à ceux des actions et d'autres catégories d'actifs plus risquées.

Nous pouvons le démontrer en comparant le rendement d'une obligation du gouvernement du Canada à un an à celui d'un fonds d'obligations à long terme : Au 31 octobre 2024, une obligation du gouvernement du Canada à un an affichait un rendement de 3,09 %, tandis que le taux du [Fonds canadien d'obligations CIBC](#) était de 4,32 %. Un gestionnaire actif de fonds d'obligations peut ainsi construire avec souplesse un fonds comportant plusieurs taux et dates d'échéance pour profiter de la liquidité et des taux d'intérêt élevés des obligations à échéance plus lointaine.

Compte tenu de la baisse des taux de rendement, les investisseurs visant le revenu pourraient envisager les taux de rendement plus élevés offerts par les fonds d'obligations à plus long terme, qu'ils soient traditionnels ou à échéance cible. Ils pourraient ainsi obtenir des rendements composés sur des horizons de placement plus longs, tout en bénéficiant d'une volatilité potentiellement moindre qu'avec des placements en actions plus risqués. Les occasions de [placement en titres à revenu fixe](#) ne manquent pas, et ces stratégies offrent la possibilité de rendements plus optimaux.



À propos de Gestion d'actifs CIBC

Gestion d'actifs CIBC croit fermement que chaque solution de placement personnalisée nécessite recherche et rigueur. Nous sommes spécialisés dans diverses solutions de placement, comme les actions, les titres à revenu fixe, la gestion des devises, l'investissement guidé par le passif, la répartition de l'actif et les placements responsables.

Dans toute notre gamme de solutions de placement, nous nous engageons à conduire des recherches robustes. Les analystes des secteurs et des régions spécialisés se concentrent sur la recherche sur les industries et la génération d'idées relatives à des titres en particulier. Nos professionnels en placements s'appuient sur une expertise vaste et diversifiée et partagent les résultats de recherches exclusives entre nos équipes spécialisées dans les différentes catégories d'actif. Communiquer l'information aux différentes équipes nous permet de maximiser les occasions d'ajouter de la valeur aux portefeuilles de nos clients.

Communiquez avec nous en tout temps

Pour en savoir plus sur Gestion d'actifs CIBC et sur nos solutions de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller. Pour en savoir plus, suivez-nous sur [LinkedIn](#).

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date de la publication, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur. Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts et ne sont pas garantis.